

**Conditions générales de vente**  
**Retraite « Retour à Soi M'Aime » du 8 au 14 août à Bégard**

**Accompagnatrices :**

- Isabelle Deffernez – REnÊtre  
Le Courtil des Possibles  
Le Fros – 22250 Plumaugat  
Mail : [contact@isabelledeffernez.com](mailto:contact@isabelledeffernez.com)  
Téléphone : 0032/494157516 ou 0033/766949715

- Nathalie Nouveau  
8 rue de la Ferette - 27950 Mercey  
Mail : [nathalienouveau@hotmail.fr](mailto:nathalienouveau@hotmail.fr)  
Téléphone : 0033/619247747

**Dates du séjour :**

Du samedi 8 août 2026 à 17H au vendredi 14 août 2026 à 11H

**Lieu du séjour :**

Hameau des pommiers Ker an Avalenn en Bretagne  
Ker Riwalan  
22140 Bégard  
<https://avalenn-bretagne.com>

**Prestations incluses :**

- ° 7 jours de reconnexion à soi
- ° 6 nuits en gîte (chambres partagées de 2 à 4 personnes)
- ° Cuisine végétarienne et gourmande, production locale ou maison (brunch, goûter, repas du soir)
- ° Boissons chaudes, tisanes, thé, café en accès libre, eau à disposition
- ° Accompagnement d'Isabelle et de Nathalie pendant toute la durée du séjour pour toutes les pratiques de Yoga, Aide à Soi-Même (Jin Shin Jyutsu), méditation, balades quotidiennes (en partie à la mer), partages philosophiques et échanges bienveillants
- ° Expériences silencieuses : une partie des balades en nature et une journée complète de silence pour nous inviter à une connexion plus profonde avec nous-mêmes

**Prestations non incluses :**

- ° Trajet jusqu'au lieu du stage
- ° L'assurance voyage/rapatriement

**Séjour limité à 11 personnes et assuré à partir de 8 personnes**

### **Prix du séjour :**

**999 € pour toute réservation jusqu'au 15 avril 2026** ou si tu as déjà participé à une retraite avec Isabelle et Nathalie ou si tu es abonnée à la communauté RenÊtre, **puis 1111 € à partir du 16 avril 2026**, avec un acompte de 200 € à régler à l'inscription, non remboursables après le délai de rétractation de 14 jours, sauf cas de force majeure telle que définie par le Code civil à l'article 1218, 1<sup>er</sup>.

Ensuite :

- Paiement d'un deuxième acompte de 200 € dans le mois qui suit l'inscription, à verser au compte de Nathalie Nouveau n°FR76 1027 8021 6100 0209 5510 254, en reprenant en communication « Acompte retraite août », non remboursables si annulation moins de 30 jours avant le début du stage, sauf cas de force majeure telle que définie par le Code civil à l'article 1218, 1<sup>er</sup>.

- Paiement du logement d'un montant de 210 € directement à la SAS Ker an Avalenn sur le compte n°FR76 3000 3001 3500 0220 0406 743 , en reprenant en communication « Retraite août avec Isabelle et Nathalie » (<https://avalenn-bretagne.com/conditions-generales-de-vente>).

- Le solde (389 € ou 501 €) sera à régler à ton arrivée sur place, en espèces ou par chèque sous enveloppe. En effet, en raison du statut d'auto-entrepreneur des accompagnatrices, celles-ci sont taxées à près de 25 % sur tous les montants qu'elles perçoivent. Or, une partie du prix du séjour ne leur revient pas mais est destinée à la location des espaces communs ainsi qu'aux repas. Cette manière de procéder évitera de devoir payer 25 % sur des sommes qui ne leur sont pas destinées. Merci de ta compréhension à ce sujet.

### **Droit de rétractation :**

Le participant dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à dater de la signature du présent document d'inscription, à notifier par lettre recommandée avant l'expiration du délai.

### **Annulation :**

L'accompagnatrice se réserve le droit d'annuler la retraite si le nombre minimum de 8 participants n'est pas atteint 30 jours avant le début du séjour ou si les conditions sanitaires en vigueur ne permettent pas que la retraite puisse avoir lieu. En ce cas, les acomptes seront remboursés.

L'accompagnatrice décline également toute responsabilité généralement quelconque en cas d'annulation du voyage pour des motifs indépendants de sa volonté uniquement liés aux propriétaires de l'hébergement pour des raisons propres à ces derniers. Le participant est sans recours contre l'accompagnatrice qui procédera en ces occurrences au remboursement des acomptes.

### **Gestion des données personnelles :**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Isabelle DEFFERNEZ, Le Fros à 22250 Plumaugat, à des fins de facturation, de campagnes de communication ou d'enquête de satisfaction.

Elle s'engage à respecter le RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

L'accompagnatrice ne commercialise pas vos données personnelles qui sont donc uniquement utilisées par nécessité ou à des fins statistiques et d'analyses.

Les données sont conservées pendant une durée illimitée.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, en contactant l'accompagnatrice à l'adresse reprise ci-dessus.

**Droit applicable et attribution de juridiction :**

Tout litige en relation avec le présent contrat est soumis au droit français. En dehors des cas où la loi ne le permet pas, il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Saint-Brieuc.